



Plan Local d'Urbanisme

Département de la Moselle
Commune de VALMONT

Modification approuvée par délibération
 du Conseil Municipal en date du 7 juin 2017

Annexé à la DCM du : 7 juin 2017
 Le Maire :

6.2 **PLAN DE ZONAGE**

ECHELLE : 1/2000

LEGENDE

	U - A	Zone
	U	: Urbaine
	1AU	: A urbaniser
	2AU	: A urbaniser
	A	: Agricole
	N	: Naturelle

	Limite communale
	Limite de zone
	Espaces dotés classés
	Emplacements réservés
	Alignement bâti remarquable
	Zone de protection contre le risque d'incendie
	Hauteur limitée à 7m

COMMUNE DE MACHEREN (PETIT-EBERSVILLER)

COMMUNE DE LACHAMB DE

COMMUNE DE SAINT-AVOLD